

Passy, le 13 février 2017

PASSY s'engage pour la mobilité électrique : Mise en service des 3 bornes du SYANE pour recharger votre voiture électrique

Ce lundi 13 février 2017, Patrick KOLLIBAY, Maire de PASSY, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie -, ont inauguré les 3 bornes de recharge pour véhicules électriques implantées sur Passy, dans le cadre du réseau public du SYANE.

Avec cette action, la commune de PASSY affirme sa volonté d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air. En offrant sur son territoire ce nouveau service de recharge électrique, la commune soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

Cette action vient renforcer les mesures déjà prises par la commune de PASSY : remplacement progressif du parc automobile par des voitures électriques (2 déjà en circulation et 3 en projet dans le cadre du programme « Territoire Énergie positive/Croissance verte), auxquelles s'ajoute un véhicule hybride ; abondement du Fonds air bois d'un montant de 200 €, réévalué prochainement à 500 € ; rénovation énergétique des écoles de la commune et, enfin, création d'un groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air ».

Les 3 bornes implantées sur PASSY sont intégrées au réseau public de recharge électrique du SYANE. L'objectif ? Déployer, d'ici fin 2017, 130 bornes sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

Où recharger sa voiture électrique à Passy ?

3 bornes de recharge du SYANE sont aujourd'hui en service sur la commune de PASSY. Elles sont situées : Place Berger - Parking Mattel - Placette de Pfullingen. Montant de l'investissement : 42 000 € dont 9 750 € à charge de la commune.

EN SAVOIR PLUS SUR LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

Le réseau du SYANE : un réseau public pour la mobilité électrique en Haute-Savoie

Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 130 futures bornes de recharge permettront aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiements sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné.

Le service propose des tarifs adaptés aux usages. Coût moyen de la recharge ? 3 € pour une recharge d'1 heure pour un abonné.

Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du SYANE est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. Ainsi, à ce jour, les clients de l'opérateur Freshmile peuvent accéder au réseau. Des tests sont en cours avec d'autres opérateurs.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du SYANE est membre du réseau « eborn ». Avec le badge abonné du SYANE, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes.

Chiffres clés

9 bornes du SYANE en service
(au 13 février 2017)

Dont 3 bornes sur la commune de Passy

130 bornes en cours d'études ou de
déploiement dans toute la Haute-Savoie

Un projet de **3,8 M€**

*Avec la participation financière des communes
de la Haute-Savoie et le concours des investissements
d'avenir confiés à l'ADEME*



**S'abonner ? Se recharger ?
Mode d'emploi ?**

www.syane.orios-infos.com

Service clients : 0 970 830 213

En savoir plus sur le réseau ? www.syane.fr

04 50 33 50 60 - eborn@syane.fr

Confort – Economie - Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière,...)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduite

Contacts presse

<p>Commune de PASSY Christèle DEKER Chargée de Communication 04 50 78 41 42 c.deker@mairie-passy.fr</p>	<p>SYANE Virginie LEFEVRE Responsable Communication 04 50 33 59 39 v.lefevre@syane.fr</p>
---	--

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Engagé depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, le SYANE propose notamment, aux communes et aux territoires, des actions concrètes en faveur de la mobilité électrique, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

www.syane.fr